



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC

11 Laurier/11,rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise  
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation  
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,  
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Parliamentary Precinct Division/Acquisitions de la Cité  
parlementaire  
222 Queen Street / 222, rue Queen  
Ottawa  
Ontario  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> DDQ- Îlot 2-Concours d'architecture Demande de Qualification-Îlot 2-Concours d'architecture	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EP771-200660/C	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 012
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> EP771-200660	<b>Date</b> 2021-02-18
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$PPS-007-28035	
<b>File No. - N° de dossier</b> 007pps.EP771-200660	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> Eastern Standard Time EST <b>on - le 2021-03-02</b> Heure Normale du l'Est HNE	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Martin, Cory D.	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 007pps
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 990-3941 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (613) 990-4447
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> Îlot 2 Ottawa, ON	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

La modification 012 vise à publier les questions et les réponses au sujet de la Demande de qualification - Îlot 2 - Concours d'architecture, et à modifier la DDQ.

## 1. Questions et réponses

### Question #104

En tant qu'entreprise basée aux États-Unis, pour obtenir une attestation de sécurité d'installation (ASI), la Defense Counterintelligence & Security Agency (DCSA) doit d'abord recevoir une demande d'une activité de passation de marché d'un agent contractant du gouvernement Canadien ou d'un contractant habilité afin de traiter nos installations pour l'ASI. L'agence gouvernementale canadienne va-t-elle adresser des demandes à la DCSA afin de lancer ce processus d'autorisation de sécurité pour les entités basées aux États-Unis ?

### Réponse #104

Oui, si nécessaire. Suite à la DDQ, SPAC a l'intention d'offrir des réunions individuelles qui viseront les aspects de sécurité spécifique aux équipes de Répondant prequalifiés. Lors de ces réunions, chaque répondant pourra poser des questions relatives à la sécurité et recevoir des réponses spécifiques à la composition de leur équipe.

### Question #105

Un architecte qui est un sous-consultant de l'expert conseil principal /répondant peut-il inclure un ou plusieurs de ses projets dans les projets de référence de l'équipe si l'architecte expert conseil principal et l'architecte sous-consultant ne font pas partie d'une entité juridique (telle qu'une coentreprise ou un consortium) ?

### Réponse #105

Se référer au paragraphe 104.

Une coentreprise et/ou consortium est telle que définie à la section F.XVII et s'applique au Répondant. Un sous-consultant est considéré comme un membre de l'Équipe du répondant.

### Question #106

Nous envisageons de soumettre des exemples de projets que nous jugeons très appropriés mais qui, en raison de la grande visibilité de leurs occupants confidentiels et de leur programme, les plans d'étage et les sections du projet ne peuvent être partagés. Les projets sont soit des organisations gouvernementales/internationales qui nous interdisent de partager ces informations pour des raisons de sécurité. Pouvons-nous faire une note sur leur confidentialité et ne pas montrer les plans d'étage et les sections ? Toute recommandation serait appréciée.

### Réponse #106

EPEP 2 définit les critères selon lesquels SPAC évaluera les projets de référence. Veuillez noter que les exigences de sécurité ne font pas partie de ces critères. Les projets de référence seront examinés sur la base des informations demandées et celle soumises.

### Question #107

Sera-t-il possible de modifier la structure de l'équipe, et la modifier d'un partenariat à une coentreprise au cours des phases ultérieures, en conservant tous les membres de l'équipe ?

### Réponse #107

Oui, pour autant que le répondant respecte le paragraphe 155 de la DDQ.

**Question #108**

Pour participer à la DDQ et au concours, devons-nous nous inscrire en tant que fournisseur ou fournisseur intéressé ?

**Réponse #108**

Non, les répondants ne sont pas tenus de s'inscrire en tant que fournisseur ou fournisseur intéressé aux fins de la DDQ.

**Question #109**

Conformément à la modification 008, la méthode de soumission a été révisée et la réponse doit être présentée dans un seul fichier PDF prêt à être imprimé comprenant les EPEP 1-4. Veuillez confirmer que la soumission n'est plus en deux volumes. Veuillez également indiquer où placer la liste de contrôle de la soumission et la preuve d'assurance.

**Réponse #109**

Réponse : Correct, la réponse doit être dans un seul fichier PDF prêt à imprimer comprenant EPEP 1 à 4. La liste de vérification, la preuve d'assurance et autres pièces jointes doivent être incluses dans la section EPEP 1

**Question #110**

En ce qui concerne les exigences de l'approche de conception environnementale B3 décrites à l'annexe C, les critères sont les mêmes pour l'architecture, la structure et la mécanique et l'électricité. L'intention est-elle que le(s) projet(s) soumis réponde(nt) à l'exigence en tant que projet dans son ensemble, par opposition à la discipline individuelle ? La raison de cette clarification est que certains éléments (tels que l'énergie et l'eau) ne sont pas applicables pour chacune des disciplines Architecture/Structurel/M&E.

**Réponse #110**

L'évaluation de la conception environnementale pour chaque projet de référence couvrira l'ensemble de l'ouvrage construit de chaque projet.

**Question #111**

Tous les projets que nous prévoyons présenter intègrent un large éventail de caractéristiques environnementales. Toutefois, pour diverses raisons, certains de ces bâtiments n'ont peut-être pas été officiellement certifiés comme décrit dans la DDQ. Et, bien que nous continuions à étudier la question avec nos partenaires en génie climatique, il semble possible qu'aucun des projets n'ait été soumis à une analyse du cycle de vie officielle selon les normes ISO 14040/44 ou EN 15978.

Pouvons-nous inclure une description de B3 détaillant les stratégies durables innovantes employées, ou la notation sera-t-elle uniquement basée sur la cotation d'une case pour LEED, ISO LCA, etc.

**Réponse #111**

Les projets seront évalués selon les détails fournis dans le cadre du critère B3, conformément aux paragraphes 252, 273 et 296

**Question #112**

Nous aimerions confirmer si les illustrations requises au point 106, dans leur intégralité, se rapportent à chaque projet de référence, y compris les disciplines d'ingénierie suivantes : structure, ingénierie et électricité.

### **Réponse #112**

Oui, les illustrations sont liées à chaque projet de référence. Pour les projets de référence 5, 6 et 7, l'équipe de répondants est libre de choisir le meilleur matériel d'illustration pour bien illustrer et soutenir l'intention de la conception technique décrite de manière narrative.

Il n'est pas nécessaire que le matériel d'illustration soit des dessins ou des diagrammes d'ingénierie.

### **Question #113**

Le paragraphe 106 de la DDQ implique que les images ou les rendus (intérieur/extérieur), le plan du site, le plan d'étage et les élévations doivent être fournis par les consultants en mécanique et en électricité pour le projet qu'ils ont désigné. Ceci est problématique car les sous-consultants ne sont pas souvent propriétaires de ces biens ni n'y ont accès de la même manière qu'un architecte et doivent souvent demander une autorisation d'utilisation. Cela pourrait potentiellement être un conflit si un architecte refuse de fournir les matériaux pour soutenir une équipe mécanique et électrique. Nous demandons que ces exigences soient considérées comme facultatives pour les équipes mécaniques, électriques et structurelles et qu'elles soient fournies si et quand cela est possible.

### **Réponse #113**

Se référer à la réponse fournie à la question 112 ci-dessus. Le paragraphe 106 se lit comme suit : "Les répondants devraient...."

### **Question #114**

En référence à l'annexe B – EPEP 1 PQQ point 2.1.5d).

SPAC s'attend-il à recevoir une lettre de l'OAA confirmant qu'il a été notifié?

### **Réponse #114**

SPAC exige seulement que le répondant joigne une copie de sa propre lettre informant l'OAA de son intention de se conformer au règlements.

Il est signifié impérativement aux répondants de ne pas demander de lettre, de confirmation de réception, etc. à l'OAA en retour.